

Eaux, Agro-Alimentaire, Environnement, Cosméto, Pharma

prélèvements - analyses - formations - audits - R&D

Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports (portée disponible sur demande)

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 07/02/2020

Demandeur / n° client ALIMED / 5447

N° Client

: 5447

N° Dossier

: 000095422

N° Echantillon: 19-37036

Motif Examen : Etude de stabilité

Nature de la denrée : PURE C : vitamine C en poudre (complément alimentaire) normales T°25°C 3 mois

Etat de la denrée : En flacon de polyéthylène

Prélevé par LE CLIENT, le 18/10/2019

N° Lot: HPB1804017

ALIMED

06300 NICE

51 Rue Anatole de Monzie

Reçu au plateau technique le : 21/10/19 Analyse commencée le : 25/01/20

DLC-DLUO: 02/04/2021

Observations:

Incertitude inférieure à 5%. Résultat brut trouvé de 104%. Analyse par le Laboratoire LDM.

Type d'analyses:

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Critères (m)	Interprétations
VITAMINE C (Acide ascorbique)	Arrêté du 21/05/86	100	g / 100g (%)		Pour information ¤

DGAL/MUS/N2009-8188 : Note de service de la Direction Générale de l'Alimentation MUS/N2009-8188 relative à la gestion des alertes d'origine alimentaire du 07 juillet 2009. UFC : Unité Formant Colonie. Le signe < signifie valeur comprise entre 0 et la valeur indiquée derrière le signe. ¤ : Paramètres sous traités (£) : la fidélité du résultat d'analyse est inférieure à celle de la situation normale. (Ne) : Nombre estimé des petits nombres de microorganismes. Un résultat <40 signifie que le microorganisme est présent avec moins de 40 mais au moins 10 UFC par gramme ou par millilitre. MEL : analyses réalisées sur mélange des individus. (N') : seule la dernière dilution est dénombrable

(1): Cas d'une flore mésophile supérieure à son critère (m): si le rapport flore mésophile / flore lactique est inférieur ou égal au critère indiqué, alors les résultats de la flore mésophile sont considérés comme étant satisfaisants, compte tenu de la flore lactique.

CONCLUSION

Résultats pour information

La déclaration de conformité (conclusion) est rendue pour les paramètres analysés et interprétables, et ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral.

Véronique LAMBERT Responsable Qualité

Carro

Si vous avez besoin de conseils dans l'interprétation des résultats, merci de nous consulter.

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg